

Table des matières

L'ORGANISATION DU CENTRE DE RENCONTRES ET LOISIRS DE CHÊNE-BOUGERIES	3
RÉPARTITION DES FONCTIONS, COMPÉTENCES ET TÂCHES DES PARTENAIRES INTERNES	3
LE PILIER ASSOCIATIF	4
RÔLE ET COMPÉTENCES DE L'ASSOCIATION	4
RÔLE ET COMPÉTENCES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	5
RÔLE ET COMPÉTENCES DU COMITÉ DE GESTION	5
LE PILIER PROFESSIONNEL	7
RÔLE ET COMPÉTENCES DU COLLOQUE	7
RÔLE ET COMPÉTENCES DE CHAQUE ANIMATEUR	8
RÔLE ET COMPÉTENCES DE CHAQUE MONITEUR	8
USAGERS ET PARTENAIRES EXTERNES	9
LES VALEURS INSTITUTIONNELLES	9
L'ACTION ÉDUCATIVE	10
LE SECTEUR ENFANTS	12
MODALITÉS D'ACCUEIL	12
LES ACTIVITÉS AÉRÉES	13
OBJECTIFS SOCIO-ÉDUCATIFS	13
LES LIENS AVEC LES PARENTS	13
LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS ET GROUPEMENTS	14
LES SORTIES	14
ACTIVITÉS NEIGE	14
LES JOURNÉES QUARTIER	14
LE SECTEUR PRÉADOLESCENTS	15
OBJECTIF 1	15
OBJECTIF 2	15
OBJECTIF 3	16
LE SECTEUR ADOLESCENTS	16
FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE	17
LE SECTEUR ADOLESCENTS PROPOSE AUX JEUNES UN ACCUEIL "LIBRE"	17
L'ÉQUIPE D'ANIMATION EST ATTENTIVE	18
L'ACCUEIL "LIBRE"	18
NOS RÉPONSES EN CAS DE TRANSGRESSION DES RÈGLES	19
RÈGLEMENT DU SECTEUR	20
MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES BUTS DE L'ASSOCIATION	20
RESSOURCES HUMAINES	20
RESSOURCES MATÉRIELLES	21
RESSOURCES FINANCIÈRES	21

Historique

C'est vers 1970 que l'Association de Loisirs et Rencontres / Gradelle s'est constituée autour d'un Jardin Robinson. Initialement les activités avaient lieu dans l'abri de la Protection Civile et au Centre Paroissial. La commune achète en 1971 le terrain où se situe le Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries (ci-après CRL) aujourd'hui et y pose en 1972 un baraquement en bois. En 1983, le bâtiment que nous connaissons est inauguré et l'association change en association du Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries. Les activités sont principalement des ateliers de créativité, céramique, photo, théâtre et le Coffre à Jouets (la ludothèque). Les ateliers pour les enfants ont encore lieu le jeudi, matin ou après-midi : donc pas d'accueil continu.

A la rentrée 1995 sera instauré l'accueil continu pour les enfants en primaire le mercredi toute la journée et pour les plus grands le mercredi après-midi. Les activités s'éloignent des ateliers et deviennent des activités d'accueil comme nous les connaissons aujourd'hui.

L'organisation du Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Répartition des fonctions, compétences et tâches des partenaires internes

Le CRL est organisé sous la forme d'une association au sens des articles 60 à 79 du Code Civil Suisse.

Le mandat de l'association est défini par la loi relative aux centres de loisirs (J.6.11) du 15 mai 1998 et par la Charte Cantonale des centres du 22 septembre 1993.

L'association fait partie de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (ci-après FCLR) où sont regroupés tous les centres. Les quatre partenaires de la structure cantonale sont: La FCLR, la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (ci-après FASE), l'Association des Communes Genevoises et les syndicats signataires de la Convention Collective de Travail (ci-après CCT) pour le personnel.

La FASE édicte des normes cantonales, assure la distribution des ressources entre les centres concernant le personnel d'encadrement (animateurs et moniteurs) et elle est l'employeur du personnel. Les associations sont par délégation les "employeurs quotidiens" des animateurs mis à disposition du centre par la FASE.

Les associations des centres sont subventionnées par les communes pour les frais de fonctionnement (gestion d'équipement et d'animation). Les communes mettent à disposition des centres des locaux et des services. Les associations gèrent leur budget de fonctionnement dont elles sont responsables et ont des ressources propres, produits de leurs activités.

Chaque centre a deux partenaires internes: des bénévoles, organisés en association et des professionnels, mandatés par la FASe. Ils constituent les deux piliers du centre: le pilier associatif et le pilier professionnel.

Le rôle et les compétences de chaque partenaire sont définis par les dispositions cantonales (loi J. 6.11, Charte et CCT) et les normes et décisions de la FASe.

Au plan interne, le rôle et les compétences de chaque organe sont définis par les statuts et le présent projet institutionnel du CRL. Concernant le pilier associatif, le projet précise le rôle et les compétences de l'Assemblée Générale et du comité de gestion en conformité des statuts. Concernant le pilier professionnel, il précise le rôle et les compétences du colloque et de chaque animateur.

D'une manière générale, nous favorisons un processus de communication qui met en interaction l'équipe d'animation et le comité de gestion, afin de développer une forme d'intelligence collective où la capacité de réflexion, du savoir agir et de prendre des décisions ensemble, est primordiale.

Le pilier associatif

Rôle et compétences de l'association

L'association du CRL a vu le jour lors d'une AG constitutive en 1985.

Les statuts de l'association ont été approuvés par l'AG et sont régulièrement remis à jour.

Les buts et l'organisation de l'association sont définis dans les statuts.

Ceux-ci établissent que l'association est sans but lucratif, confessionnellement et politiquement neutre et qu'elle a pour but la mise en activité, la gestion et l'animation du CRL en tenant compte des besoins de la population de la ville de Chêne-Bougeries dans son ensemble.

L'association :

- est attentive aux besoins réels de la population, elle l'informe de ses activités et sollicite ses propositions

- s'efforce de rassembler les forces et les moyens nécessaires à la poursuite de ses buts
- favorise la concertation entre les groupes qui sont actifs dans son environnement pour promouvoir l'action socioculturelle et associative
- développe une relation par laquelle l'intérêt de l'utilisateur rejoint celui de la collectivité
- met ses équipements à disposition et peut prêter ou louer des locaux, dans le respect de la convention cadre d'utilisation des locaux, ou d'une convention similaire établie avec l'autorité communale
- est composée de membres individuels, de membres collectifs et de membres de droit.

Toute personne physique manifestant de l'intérêt pour la vie de l'association et tout groupement, société ou paroisse ayant son siège dans la commune et y exerçant son activité principale, peuvent devenir membre de l'association à condition de faire une demande d'adhésion et de payer la cotisation annuelle. Les employés de la FASe, animateurs et moniteurs, travaillant dans le centre ne peuvent pas devenir membres de l'association.

Les organes de l'association sont:

- l'Assemblée Générale
- le comité de gestion
- l'organe de contrôle indépendant

Rôle et compétences de l'Assemblée Générale

L'AG est le pouvoir suprême de l'association. Elle est l'organe de décision et détermine la politique générale, les orientations annuelles, les principaux objectifs de l'association, la politique budgétaire ainsi que le projet institutionnel du CRL.

Elle est composée des membres individuels, collectifs et de droit, avec une seule voix délibérative par membre. Les employés ont le droit de participer à l'assemblée avec voix consultative.

L'AG a les compétences définies par ses statuts.

Rôle et compétences du comité de gestion

Le comité est l'organe exécutif de l'association.

Il est constitué des membres bénévoles élus par l'AG.

Les animateurs participent au comité avec voix consultative.

Le comité est le répondant du CRL devant l'AG et le garant face aux autorités communales, au public, aux utilisateurs et autres partenaires.

Il gère et représente l'association en conformité avec les statuts et les décisions de l'AG. Il engage valablement l'association vis-à-vis des tiers.

Il doit rendre des comptes sur les subventions qu'il reçoit et les budgets d'encadrement qui lui sont attribués.

Il établit les demandes de subvention à l'intention de la commune. Il doit aussi argumenter les projets de budget qu'il élabore.

Il représente l'association à la FCLR.

Ses compétences sont de deux ordres:

- il est l'organe qui élabore et présente à l'AG toute proposition relative aux orientations globales, aux lignes d'actions, à la ligne idéologique et politique, à la politique budgétaire, au projet institutionnel du centre
- il est l'organe de validation en ce qui concerne les projets d'animation, leurs objectifs, les priorités, l'organisation générale du centre et du programme d'activités, ainsi que de l'allocation des moyens nécessaires à leur réalisation

Le comité fonctionne en étroite collaboration avec l'équipe d'animation.

Il doit faire en sorte qu'elle ait les moyens de mettre en place la politique décidée et en vérifie la gestion adéquate.

Il décide de l'attribution d'une enveloppe financière à chaque projet d'animation.

Il définit les heures d'ouverture du centre et ratifie les horaires de travail des animateurs sur la base des propositions de l'équipe d'animation.

Le comité demande à la FASe l'engagement, le licenciement ou le changement d'affectation du personnel, conformément aux statuts du personnel de la FASe, après consultation de l'équipe d'animation, selon les cas de figure.

Il définit la répartition des tâches au sein de l'équipe d'animation, sur préavis de celle-ci.

Les séances tenues dans le cadre du comité sont de trois ordres:

- le comité se réunit avec une délégation de l'équipe d'animation pour faire l'état de la situation générale, discuter de nouvelles propositions, déterminer les priorités
- il prépare les rapports annuels et toute proposition faite à l'Assemblée Générale, procède à l'évaluation des actions menées
- lorsque la situation le nécessite, le Comité ou l'équipe d'animation peuvent demander la présence de moniteurs

Pour la gestion courante, le comité délègue *un bureau du comité* qui tient des séances administratives. Ce bureau peut aussi se tenir lorsqu'une décision doit être prise dans l'urgence. Ces décisions doivent alors être soumises au comité lors de la séance suivante pour ratification. Le coordinateur représente l'équipe au sein du bureau, avec voix consultative.

Pour le suivi auprès de l'équipe, le comité se dote d'un délégué par secteur afin de travailler en sous-commission.

Le pilier professionnel

Rôle et compétences du colloque

Il est constitué des animateurs.

C'est un lieu d'échange, de réflexion, de décision, de régulation et d'évaluation entre ses membres.

L'ordre du jour est généralement le suivant: nouvelles des secteurs, divers, pelle du courrier.

Chacun y rend compte de son activité afin de permettre à tous d'avoir une vue d'ensemble.

C'est un lieu où s'énoncent les difficultés, où l'on s'entraide pour les résoudre. Les besoins nouveaux qui émergent sur le terrain y sont exposés.

C'est le lieu où s'élaborent les projets et se décident les propositions qui seront soumis au comité. Ces projets et propositions sont conçus conformément aux orientations du CRL et au projet institutionnel. Dans tous les cas, ceux-ci sont présentés collectivement, l'équipe en est porteuse. Plusieurs propositions peuvent être soumises au comité concernant un problème de même nature. Les avantages et inconvénients à court terme de chaque proposition ainsi que les incidences à plus long terme (p. ex. mobilisation importante des ressources, notamment en personnel), sont exposés de manière à ce que le comité puisse choisir en toute connaissance de cause.

Des regroupements de l'équipe d'animation, séances extraordinaires, peuvent avoir lieu lorsqu'un sujet demande une réflexion plus approfondie qui ne peut être traitée en colloque.

Il est tenu un compte-rendu des séances à disposition du comité.

Rôle et compétences du coordinateur

(cf. cahier des charges des coordinateurs)

Le coordinateur veille à la mise en place des moyens et méthodes nécessaires à la bonne marche du CRL. Il s'assure de la prise en charge des différents dossiers utiles à celle-ci. Il supervise la gestion administrative du personnel d'encadrement et du personnel administratif (contrats de travail, assurances sociales, absences, congés, remplacements), il s'assure de la mise au courant du personnel engagé.

Il rend compte et assure la liaison entre l'équipe d'animation et le comité de gestion. Il informe le comité et si nécessaire la FASe des incidences prévisibles des nouveaux projets élaborés. Il veille au budget et informe le comité du déroulement des activités, de l'état des comptes et des besoins en personnel.

Rôle et compétences de chaque animateur

(cf. cahier des charges des animateurs)

Chaque animateur assume un ou plusieurs secteurs d'activités et est chargé d'en rendre compte au coordinateur ainsi qu'au comité. Chaque animateur tend à promouvoir la vie associative et socioculturelle.

L'animateur met en place les activités en fonction des objectifs et des options définies avec le comité.

Il gère le budget qui lui a été attribué et dont il a la responsabilité, il gère sa caisse personnelle.

L'animateur rend compte au colloque des activités dont il a la charge, pose ses problèmes, parle de ses difficultés, propose des solutions et des projets nouveaux. Il est garant des objectifs fixés de son secteur devant le colloque.

Il participe activement à l'élaboration des rapports ainsi qu'aux bilans et évaluations effectués.

Rôle et compétences de chaque moniteur

(Cf. cahier des charges des moniteurs)

Chaque moniteur collabore au projet et à l'encadrement des activités du CRL. Il est sous la responsabilité de l'animateur et assure la responsabilité du groupe qui lui est confié en veillant au bon déroulement de l'activité tout en visant l'épanouissement des jeunes.

Usagers et partenaires externes

Le CRL cherche à collaborer étroitement avec les familles, les institutions en relation avec les adolescents, ainsi qu'avec tout organisme qui œuvre en faveur de la jeunesse.

Nous stimulons les collaborations pour renforcer le travail en réseau existant par davantage de contacts avec les conseillers sociaux et enseignants des écoles primaires et secondaires (cycle d'orientation de la Gradelle), avec le Groupement Intercommunal d'Animations Parascolaire (GIAP ci-après) et les Travailleurs Sociaux Hors-Murs (TSHM ci-après) de la région.

Les valeurs institutionnelles

L'association au travers de ses multiples activités cherche à promouvoir un ensemble de valeurs ayant pour principal axe l'individu. Il est considéré comme une personne à part entière, faisant partie d'un groupe, d'un ensemble.

C'est le point de départ de notre réflexion. L'équipe d'animation se forme régulièrement afin d'enrichir son travail dans un esprit institutionnel et professionnel.

Les diverses activités menées encouragent tout aussi bien l'apprentissage de la vie en groupe que le développement personnel.

L'empathie et la bienfaisance, le bien-être de chacun sont essentiels dans l'apprentissage de la vie en groupe.

Par nos actions et activités nous favorisons et encourageons :

- la participation aux tâches communes et aux prises de décisions
- le respect au sens large : des uns et des autres, des différences culturelles, sociales, du matériel
- la convivialité, la solidarité, la civilité, l'entraide, la tolérance
- la citoyenneté

La participation active de tous (usagers, membres de l'association, travailleurs sociaux, etc.) aux différents échanges est essentielle dans la transmission des savoirs. Avec de l'humour, du plaisir, du dynamisme nous accompagnons l'individu dans le développement de ses ressources, de ses potentialités.

Nous tendons à développer chez chacun :

- le respect de soi
- le sens des responsabilités
- l'autonomie qui mène à la confiance en soi et en ses propres capacités
- le sens critique, devenir maître de ses décisions et apprendre à s'engager
- le développement du savoir-être et du savoir-faire

L'action éducative

Les objectifs poursuivis par le CRL s'inscrivent dans la politique d'animation socioculturelle et socio-éducative de la FASE soit :

- ✿ Le développement personnel de tous les usagers par une relation personnalisée au sein d'un groupe.

Dans la Charte Cantonale des centres de loisirs de 1993, nous pouvons lire:

"L'action éducative, complémentaire à celles de la famille et de l'école pour les enfants et les adolescents, correspond au mandat des centres. L'action éducative repose sur une relation personnalisée ou au sein d'un groupe dans le cadre d'un projet d'animation visant le développement personnel de tous les usagers, en particulier des enfants, préadolescents et adolescents. Les programmes d'animation favorisent l'épanouissement et permettent d'apprendre la vie en commun tout en donnant un sens au temps libre, en aidant chacun à formuler ses intérêts, ses besoins, à élaborer un projet personnel.

Les activités sont des supports à la relation, l'accueil, l'écoute. Elles valorisent les notions de socialisation, d'ouverture au monde, de décloisonnement, de convivialité et d'humour. Elles développent les échanges, le partage et la solidarité. Les centres suscitent les activités de groupe et la participation active : on ne fait rien pour les gens si on ne le fait pas avec eux.

Il s'agit de développer les capacités de jugement et de raisonnement, l'expérimentation, l'apprentissage des savoir-faire et de la débrouillardise: donner aux jeunes la possibilité de se prendre en charge. Pour éviter qu'ils n'aient qu'un rôle de consommateurs d'activités, les équipes d'animation les motivent et les aident à prendre des responsabilités, les encouragent à s'investir dans la vie du centre.

Les projets d'animation permettent la transmission de valeurs comme la tolérance, la compréhension entre personnes différentes, l'esprit d'équipe, l'estime de soi, l'entraide. Les jeunes sont appelés à observer les règles du jeu basées sur le respect d'eux-mêmes, des autres et de l'équipe d'animation. Les centres participent à l'épanouissement des jeunes en tenant compte de leur rythme et de leurs attentes. Ils favorisent leur autonomie et leur créativité, l'expression de leur personnalité.

En offrant un espace d'expérimentation, les centres donnent l'occasion à l'enfant de réaliser quelque chose par lui-même, et d'en tirer une certaine fierté; ils favorisent les contacts avec les autres enfants, tels qu'ils sont. Les centres soutiennent la réalisation des projets personnels ou de groupe en mettant un certain nombre de moyens à disposition: financement, ateliers, locaux, etc.

Dans le cadre de leur action éducative, les centres rendent service aux familles en leur proposant des activités d'accueil ou de prise en charge pendant les congés ou les vacances des enfants".

Dans le cadre d'une relation éducative visant le développement personnel des jeunes, nous cherchons à stimuler leur capacité d'apprendre et leur curiosité.

En partant du principe que l'acquisition de connaissances et le développement de l'enfant et du jeune se construisent en interagissant avec son contexte socioculturel. L'action éducative du centre cherche donc à stimuler la réflexion, le jugement, la créativité intellectuelle et artistique, l'imagination, l'organisation collective et constructive de la vie sociale.

L'animation socioculturelle participe ainsi aux défis des enjeux de notre temps, où les bagages culturels semblent s'enrichir et se complexifier rapidement, alors que les liens de solidarité entre les générations se trouvent pris dans de fortes tensions.

Les centres de loisirs sont de riches lieux informels d'apprentissage à exploiter, car le rôle de l'animateur socioculturel n'est pas de "montrer le savoir" au jeune, mais de permettre la mise en scène du sens et de la façon de vivre ensemble en société, d'élaborer un cadre qui permet la transmission des valeurs et qui contribue à la construction de leurs identités.

Notre but est d'aider l'enfant et l'adolescent à donner un sens à son temps libre, à favoriser de nouvelles expériences dans un cadre sécurisant, à prendre de nouvelles responsabilités et à privilégier l'autonomie; en bref, aider l'individu à devenir citoyen. Pour permettre aux participants la mise en œuvre de ces apprentissages, il est aussi important de souligner combien ils ont besoin d'avoir des partenaires qui leur reflètent une image positive.

Le secteur enfants

Le secteur enfants propose un espace et un encadrement accueillants et chaleureux. Dans ce contexte, les enfants peuvent s'adonner à certains loisirs et retrouver leurs camarades en dehors du cadre scolaire. En même temps, l'équipe d'animation favorise le développement de leur autonomie en leur enseignant le respect de soi, des autres, des règles, du lieu, du matériel et du langage. Elle est à l'écoute des enfants, cherche à éveiller leur créativité, leur sens de la responsabilité et de la tolérance en leur proposant des activités diverses.

L'équipe s'attache à mettre en place un cadre et des règles de vie adaptés. Avec les enfants, elle organise leurs loisirs en encourageant l'apprentissage de la vie en groupe et le développement de relations de confiance.

En complément de son rôle éducatif, le travail du secteur enfants a une fonction préventive par la détection d'éventuels problèmes familiaux, ou sociaux, rencontrés auprès des enfants et de leur famille. Dans cette optique, les enfants trouvent l'attention et le soutien dont ils ont besoin.

Modalités d'accueil

Le secteur enfants fonctionne exclusivement avec un système d'accueil sur inscription.

Vingt quatre enfants scolarisés jusqu'à l'âge de 9 ans sont pris en charge tous les mercredis de l'année, ainsi que les semaines des centres aérés en automne et à Pâques. Lors des vacances d'été, le centre aéré accueille quarante enfants par semaine au mois de juillet.

Le système d'accueil sur inscription répond au besoin des parents travaillant à plein temps et souhaitant une prise en charge continue avec des horaires fixes.

Le CRL dispose de vastes locaux confortables et bien équipés. Il bénéficie d'une situation géographique entre deux grands espaces verts. La proximité

de plusieurs parcs de jeux permet au secteur enfants de proposer des activités très diversifiées durant des journées complètes.

Les activités aérées

Nos activités sont fondées sur un projet pédagogique visant à poursuivre et développer une action socio-éducative, complémentaire à celle de la famille et de l'école. Ainsi, durant les activités aérées, les enfants s'approprient un espace, des ressources matérielles, tout en bénéficiant de la compétence et de l'écoute d'une équipe d'animation. Chaque enfant est libre de participer ou non aux activités que nous leur proposons. A travers les propositions de l'équipe ou des ateliers spécifiques, les enfants aiguisent leur sens critique, deviennent maîtres de leurs décisions et apprennent à s'engager. Par l'apprentissage de certaines techniques artistiques et de différents jeux, les enfants entraînent et développent également leur savoir-faire et savoir-être.

Objectifs socio-éducatifs

Grâce à toutes ces activités, le secteur enfants vise à atteindre des objectifs socio-éducatifs spécifiques comme par exemple:

- ✿ permettre à certains enfants de faire leur première expérience de vie communautaire en dehors du contexte familial et scolaire
- ✿ encourager un processus de socialisation et d'autonomie des enfants
- ✿ favoriser le développement personnel et la mise en place de liens sociaux
- ✿ partager un mode de vie communautaire (participation aux prises de décision et aux tâches communes)
- ✿ encourager chaque enfant à "trouver sa place" et à expérimenter de nouvelles relations avec autrui
- ✿ favoriser de nouveaux contacts entre l'équipe d'animation et les enfants, et entre les enfants eux-mêmes

Les liens avec les parents

Le travail de l'équipe d'animation consiste à tisser et à entretenir des liens avec les parents des enfants pris en charge.

Nous avons des contacts réguliers avec les parents tout au long de l'année, grâce à des échanges informels avant et après les activités des enfants. L'équipe encourage les parents à se réunir au travers d'événements ponctuels comme les fêtes de quartier ou en organisant des rencontres et des animations pour présenter les activités réalisées par les enfants.

La collaboration avec d'autres institutions et groupements

La collaboration avec les autres institutions scolaires et parascolaires, avec les acteurs sociaux locaux tels que les associations de quartier, les TSHM et les centres d'animation de la région, permet de travailler de manière complémentaire.

Les sorties

En profitant des transports publics ou de notre minibus, nous offrons la possibilité aux enfants de bénéficier des multiples ressources communales et cantonales dans les domaines de la nature, du sport, de la culture et des loisirs.

Les excursions organisées en car sont riches en expérience et en découverte. Elles nous permettent d'élargir la connaissance régionale des enfants en leur faisant visiter différents lieux de Suisse romande et de France voisine.

Activités neige

Les mercredis neige offrent la possibilité de sortir du cadre citadin pour profiter de l'apport de la montagne et de la neige en apprenant la pratique du ski, des jeux de neige et de glisse. Ces activités sont organisées conjointement avec le secteur préadolescent.

Les journées quartier

Le CRL s'ouvre également sur le quartier 3 ou 4 mercredis par année pour des animations destinées à toute la population, enfants, parents et habitants de Chêne-Bougeries (rallye famille, disco de Noël etc.). Ces journées permettent aux habitants de se rencontrer dans un cadre différent et convivial.

Le secteur préadolescents

Le secteur préadolescents s'adresse aux jeunes de 9 à 12 ans et propose diverses activités et sorties sur inscription. Il est fondé sur trois objectifs principaux:

Objectif 1

Assurer l'encadrement et la prise en charge des préadolescents durant leur temps libre afin de répondre aux besoins des parents, mais aussi en incitant une participation spontanée des préadolescents aux actions proposées.

Le secteur accueille les jeunes les mercredis, lors des centres aérés de Pâques, d'été et d'automne, ainsi qu'à l'occasion d'activités ponctuelles ou saisonnières telles que soirées, sorties, visites, sport, bricolages, etc. selon un programme préétabli. La variété des propositions permet à chacun de trouver ou de découvrir une activité qui lui correspond.

La préoccupation actuelle est de permettre une continuité de la prise en charge des préadolescents dès qu'ils quittent le secteur enfants et d'envisager une extension des horaires d'accueil du secteur.

Des collaborations avec différents partenaires tels que les centres de loisirs, les TSHM, la Ludothèque, le GIAP, les écoles, la Ville de Chêne-Bougeries etc. sont régulièrement mises en place afin d'élargir au maximum les possibilités d'action.

Objectif 2

Favoriser le développement personnel des préadolescents en créant une dynamique de rencontres et d'échanges, ainsi que l'apprentissage de différents savoirs.

Leur inculquer le respect des règles de vie d'un groupe, mais aussi le respect de l'Autre et de ses différences.

Tendre à l'autonomie et la responsabilisation des jeunes ou encore de stimuler la créativité et l'expression de soi.

Grâce à la découverte de nouvelles activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou créatrices adaptées à cette tranche d'âge, les préadolescents s'ouvrent petit à petit à d'autres horizons, s'essaient à de nouvelles activités qui peuvent parfois être de vrais défis. Ils apprennent à se dépasser, à se maîtriser, apprennent la tolérance, l'intégration et l'entraide.

Ils deviennent plus autonomes et responsables avec la mise en place de projets plus ou moins importants, comme par exemple les bous du mardi qu'ils doivent co-organiser avec leurs parents et l'équipe d'animation.

Objectif 3

Effectuer un travail de prévention auprès des jeunes de cet âge en les sensibilisant à des thèmes tels que les drogues, la fumée, l'alcool, la sexualité ou les addictions (jeux, ordinateurs, téléphones portables, etc.).

Des sujets tout aussi importants sont régulièrement abordés comme la nutrition, l'intégration, l'exclusion ou la violence.

En tissant des liens dans un climat de confiance, en maintenant le dialogue et la complicité, il est possible de mettre en garde et de faire passer de nombreux messages préventifs.

Divers supports sont utilisés telles que visites thématiques, rencontres, discussions, films, débats, sorties...

Le secteur adolescents

Le CRL accueille les adolescents de 12 et 17 ans et leur permet de faire des expériences au sein de la collectivité en toute sécurité.

Il est un point de repère dans la ville, dans le quartier. C'est un lieu de détente, de retrouvailles.

C'est un espace ludique où le jeune est écouté et reconnu pour ce qu'il est.

C'est un lieu où le jeune est incité à gérer son temps libre de manière créative. Chaque usager est encouragé à prendre des responsabilités selon ses possibilités.

C'est un lieu de vie et de culture, où le respect, la solidarité, la civilité et l'engagement personnel sont valorisés. L'équipe d'animation s'inscrit en faux face aux attitudes d'individualisme, de consommation et d'activisme effrénés. Elle cherche à instaurer un climat de convivialité, d'épanouissement partagé. Elle favorise l'autonomie et la réflexion.

Elle vise à stimuler le regard critique et la citoyenneté.

C'est un lieu d'information, de prévention où l'utilisateur peut obtenir de l'aide lorsqu'il rencontre des difficultés d'ordre social, scolaire, sanitaire ou d'orientation professionnelle. Une attention particulière est portée aux problématiques de la jeunesse telles que : addiction, violence, exclusion... L'équipe d'animation vise à en faire un espace convivial et de sécurité affective.

Les adolescents ont accès à une salle adaptée à leurs besoins avec jeux de billard, baby-foot ainsi qu'une terrasse et un jardin aménagé.

La salle polyvalente leur est également mise à disposition pour des projets spécifiques, tels que ateliers divers, fêtes, disco ados, etc., proposés soit par les jeunes, soit par l'équipe d'animation.

Fonctionnement de l'équipe

La cohésion de l'équipe est essentielle. Les animateurs et les moniteurs sont impliqués avec la même intensité en occupant un rôle d'adulte pour que soient garantis la sécurité et le développement des adolescents. Chaque encadrant est porteur des trois axes:

- axe normatif
- axe affectif
- axe des échanges réciproques.

Par l'axe normatif, il s'agit de faire respecter certaines règles auxquelles les jeunes peuvent venir se confronter.

En ce qui concerne l'axe affectif, il s'agit d'accueillir, d'écouter activement la manière dont l'adolescent est affecté par sa réalité.

Quant aux échanges réciproques, il s'agit de vivre des moments conviviaux, dans une relation d'équivalence favorisant le développement de projets avec le jeune.

Pour parvenir à une relation équilibrée entre l'équipe d'animation et les jeunes, les trois axes doivent être vécus dans la relation socio-éducative.

Le secteur adolescents propose aux jeunes un accueil "libre"

Par accueil libre, nous entendons:

- une structure et un espace dédiés à l'accueil, permettant de profiter d'un lieu adapté
- un accueil assuré par la présence d'une équipe d'animation, composée d'un animateur et de plusieurs moniteurs, permettant l'échange d'idées et une expérimentation des règles du "vivre ensemble"
- la gratuité et le libre accès durant les heures d'ouverture du secteur adolescents
- aller et venue libre, sans temps de présence délimité
- pas d'inscription à une activité déterminée; ouverture à tous sous réserve de la carte de membre
- la valorisation des personnes et des savoirs, "faire avec" à contrario du

"faire pour" (pas d'activités pré-établies, pas de savoir spécifique à dispenser, l'activité peut être présente comme support à la mise en relation)

Nous proposons aussi dans le cadre de l'accueil, des activités sur inscriptions (sorties, tournois...).

Le cadre et les règles sont deux éléments indispensables en accueil libre. C'est grâce à ceux-ci que les usagers peuvent fréquenter le lieu en toute sécurité, sans être sujets à des discriminations liées à leur statut social, culturel, leur âge ou leur religion.

L'équipe d'animation est attentive

- au respect des règles communes du lieu
- au respect du règlement, du langage
- au respect de l'autre, des adultes, de soi
- à l'accueil des nouveaux, des plus jeunes
- au respect du matériel
- à la mixité sociale, culturelle
- à la mixité filles-garçons

Par conséquent, nous devons veiller à "faire vivre" le cadre et les règles, en informant, en encourageant la participation, en régulant et en recadrant.

Le projet d'animation du secteur adolescent comporte différentes démarches ou actions que nous mettons en œuvre.

Par exemple :

L'accueil "libre"

L'accueil se fait sur la base de la carte de membre. Pour obtenir cette carte, le jeune doit prendre connaissance, adhérer, accepter et signer le règlement du secteur adolescents. Cette carte n'a pas pour objectif de restreindre l'accès au lieu mais davantage de responsabiliser le jeune sur son comportement au centre.

La carte d'accès est émise sur présentation d'une pièce de légitimation. Nous remplissons le formulaire avec le jeune. C'est l'occasion d'entrer en contact avec lui, de lui expliquer les règles, le cadre, de lui présenter l'équipe et le lieu. Dès lors, nous envoyons aux parents un dépliant informatif sur les

activités du centre.

La mise en place de cette carte d'accès est un moyen d'amener un sentiment d'appartenance au groupe de pairs et introduit un "rite de passage".

Nous tentons de susciter les envies et les demandes plutôt que de tout offrir directement sur un plateau. Dans ce but, nous restreignons l'accès automatique à tous les jeux ou toutes les prestations, incitant le jeune à négocier avec l'adulte. Cet apprentissage permet au jeune de se confronter aux règles et surtout d'évoluer vers la responsabilité citoyenne.

Nos réponses en cas de transgression des règles

Chaque transgression est traitée.

Dans un premier temps par deux des adultes présents au moment des faits lors d'une discussion au bureau avec le jeune, lorsque cela est possible. Selon la gravité de la transgression, ou s'il n'est pas collaborant nous l'excluons. Auquel cas, nous prenons contact avec les parents pour fixer un rendez-vous en présence du jeune afin qu'il puisse être réintégré.

Suite à cet entretien, nous "remettons les compteurs à zéro" et nous lui signifions qu'il est réintégré. Il est ainsi informé qu'il est à nouveau le bienvenu au centre s'il respecte les règles.

La gestion des conflits fait partie intégrante de la relation avec les jeunes.

Lors de débordements, une réunion extraordinaire peut être organisée avec l'équipe au complet pour se transmettre les informations et réfléchir ensemble de la suite à donner. Ceci permet de renforcer la bonne cohésion.

La gestion de conflits permet également au jeune de se structurer, de se responsabiliser, d'évoluer vers le monde adulte. "Reprendre" les adolescents de la sorte permet de leur offrir un modèle d'appartenance citoyenne.

Règlement du secteur

L'équipe d'animation et le comité du CRL de Chêne-Bougeries accueillent les adolescents de 12 à 17ans.

L'alcool et les drogues sont interdits.

La cigarette est interdite à l'intérieur des locaux.

Tout jeune en possession d'objet dangereux sera exclu.

Pas de gros mots, pas d'insultes.

Ne tiens pas de propos racistes, ni sexistes.

Pas de jeux de bagarre à l'intérieur des locaux.

Le respect est exigé dans l'intégralité du périmètre.

Respecte tes copains.

Respecte les adultes.

Respecte le matériel.

Respecte les locaux.

Ce lieu vous est mis à disposition par la Commune de Chêne-Bougeries.

L'association du Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries en est responsable et se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement les personnes qui transgresseraient ce règlement.

L'équipe d'animation et le comité du Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries.

Moyens mis en œuvre pour atteindre les buts de l'association

Ressources humaines

Personnel d'animation

L'équipe se compose de quatre personnes à raison de 300 % accordés par la FASE (deux à 75%, un à 80% et un à 70%).

Elle assure les ouvertures des trois secteurs tout au long de l'année et met en place des activités tout public.

Moniteurs

Le CRL dispose de 3765 heures par année – heures qui sont distribuées dans les trois secteurs.

Cela ne suffit pas à couvrir les besoins actuels d'ouverture pour un fonctionnement minimum. Nous accusons un dépassement annuel d'environ

de 900 heures. Nous couvrons les frais engendrés par une ponction sur le budget de fonctionnement.

Personnel administratif et technique

Les locaux sont entretenus par du personnel technique mis à disposition de la ville de Chêne-Bougeries.

Une secrétaire sociale qui s'occupe aussi de la comptabilité, est sous contrat FASe – entièrement payé par la commune.

Bénévoles

Il est toujours difficile de compter le temps des bénévoles dans l'association, pourtant sans eux et les nombreuses heures investies nous ne pourrions assumer et assurer la poursuite de nos diverses activités.

Ressources matérielles

(l'espace, l'infrastructure)

Le bâtiment sis au 41, chemin de la Gradelle et son parc sont mis à disposition de l'association par la Ville de Chêne-Bougeries. Le centre possède un minibus pour le transport de personnes et un minibus utilitaire. Pour des raisons d'assurance, le minibus est uniquement prêté à des personnes connues de l'équipe ou du comité.

Le CRL met à disposition son terrain, certaines salles ou son matériel à des particuliers, sociétés et autorités communales, moyennant l'accord du comité, la signature d'un contrat ainsi qu'une participation financière, pour autant que leurs activités n'aillent pas à l'encontre des préceptes de la charte cantonale.

Ressources financières

Comme nous l'avons déjà signalé pour les activités en accueil libre, le CRL favorise les activités gratuites ou à un coût modeste. Nous désirons promouvoir et garantir de bonnes conditions d'accessibilité aux usagers.

Par exemple, la participation aux fêtes de quartier et des animations gratuites.

- Un accueil et des mises à disposition de locaux à d'autres institutions, associations et groupements diverses de la commune.

Cependant, lors d'activités bien définies, une participation financière est demandée pour :

- les centres aérés
- les mercredis aérés
- les camps et les sorties
- certains repas et les « snacks de midi »
- les locations de salles

La Ville de Chêne-Bougeries assure annuellement une subvention de fonctionnement.

Le CRL et ses ressources sont destinés en priorité aux enfants et aux jeunes. Des engagements au service d'autres classes d'utilisateurs sont actuellement en développement.